

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

OSC52062 – 171/15/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarantième session ordinaire

20 janvier - 03 février 2022

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/1316(XL)

Original : anglais

RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES : RÉPONSES POLITIQUES AFRICAINES POUR UNE REPRISE ÉCONOMIQUE ET UN DÉVELOPPEMENT PLUS FORTS ET DURABLES

RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES : RÉPONSES POLITIQUES AFRICAINES POUR UNE REPRISE ÉCONOMIQUE ET UN DÉVELOPPEMENT PLUS FORTS ET DURABLES

**PRESENTE PAR
ALBERT MUCHANGA,
COMMISSAIRE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AU COMMERCE, À L'INDUSTRIE ET AUX MINES**

1.0 Introduction

Le présent rapport, présenté à la réunion du Comité des représentants permanents le 29 septembre 2021, est une mise à jour du document d'information sur l'impact de la pandémie de COVID-19 qui pose un défi sans précédent aux économies africaines alors qu'elles entrent dans leur première récession depuis plus d'un demi-siècle.

À cet égard, le document présente une évaluation actualisée de l'impact socio-économique de la pandémie sur l'Afrique et propose certaines des actions stratégiques pour aider les États membres à parvenir à une reprise continentale plus forte, résiliente et durable.

Cette présentation est structurée comme suit :

- Impact de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines, avec un accent particulier sur les effets économiques, financiers et sociaux de la crise;
- Réponses économiques et financières à l'échelle du continent pour faciliter une reprise forte et durable après la pandémie ;
- Réponses internationales pour aider l'Afrique à atténuer l'impact de la crise économique induite par le COVID-19 ;
- Perspectives de reprise économique et perspectives à moyen terme et défis en matière d'inclusion ;
- Conclusion et recommandations politiques pour améliorer les chances de reconstruire de façon optimale.

2.0 Impact de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines

- Après un rebond en 2021, l'économie mondiale entre dans une phase de ralentissement important, sur fond de nouvelles menaces liées aux

variantes du COVID-19 et d'une hausse de l'inflation, de la dette et des inégalités de revenus qui pourrait mettre en péril la reprise dans les économies émergentes et en développement (Banque mondiale, 2022).

- La croissance mondiale devrait connaître un ralentissement considérable, passant de 5,5 % en 2021 à 4,1 % en 2022 et à 3,2 % en 2023, à mesure que la demande refoulée se résorbe et que les aides fiscales et monétaires sont supprimées dans le monde entier.
- Alors que les économies avancées devraient retrouver leur croissance pré-pandémique d'ici 2023, l'Afrique, en revanche, ne regagnera pas le terrain perdu de sitôt.
- L'Afrique devrait connaître une croissance deux fois plus rapide jusqu'en 2026 pour retrouver sa part du PIB mondial d'avant la pandémie, soit 3,8 %.
- En 2020, la croissance économique de l'Afrique s'est contractée de 2,1 %. Toutefois, le continent a légèrement rebondi en 2021, connaissant une croissance de 3,4 %, alimentée par un rebond des prix des matières premières, une reprise partielle du tourisme et l'assouplissement des mesures strictes de lutte contre la pandémie. Bien que cette croissance marginale doive se poursuivre en 2022, elle reste sensible à l'émergence de nouvelles variantes et à l'insuffisance des vaccins, ce qui pourrait faire obstacle à toute progression.
- La lenteur de la trajectoire de croissance de l'Afrique continue d'entraver la réalisation des aspirations et des objectifs de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable.
- Les taux de vaccination restent faibles, avec au moins 10 % de la population africaine entièrement vaccinée, plus de 11 % partiellement vaccinée, et 0,4 % ayant reçu des doses de rappel. Ces faibles chiffres auront un impact sur l'activité économique, le rebond du tourisme et la marge de manœuvre budgétaire des nations.
- L'évaluation préliminaire de l'impact social de la pandémie suggère qu'à l'échelle mondiale, au cours des deux premiers trimestres de 2020, plus de 103 millions d'emplois à temps plein ont été perdus, avec une perte moyenne de revenu estimée à 10,7 %, les femmes représentant 54 % des pertes d'emploi liées au COVID-19.
- Alors qu'en 2019, 478 millions de personnes vivaient dans une extrême pauvreté, on estime qu'en 2021, 490 millions de personnes en Afrique vivront sous le seuil de pauvreté de 1,90 PPP\$/jour, soit 37 millions de personnes de plus que les prévisions sans la pandémie. En 2022, on prévoit

que ce chiffre augmentera car les mesures Covid-19 rigoureuses visant à freiner les nouvelles variations demeurent (CNUCED, 2021).

- Les prévisions suggèrent également que l'accumulation de capital en Afrique pourrait rester en dessous des trajectoires pré COVID 19 jusqu'en 2030.
- Les perturbations les plus conséquentes pour les économies nationales pourraient être le déclin de la productivité, la réduction de l'utilisation du capital et l'augmentation des coûts commerciaux.
- À cela s'ajoutent les pertes en termes de résultats scolaires et de santé, qui pourraient entraver la capacité de la génération actuelle à gagner des revenus plus élevés et à améliorer son bien-être. Toutes ces perturbations vont ralentir la transformation productive de l'Afrique et, par conséquent, la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
- La pandémie constitue également une menace sans précédent pour le financement du développement de l'Afrique en créant de nouveaux risques et en exacerbant les vulnérabilités préexistantes.
- L'épargne nationale totale de l'Afrique a chuté de 18 % entre 2019 et 2020, et le ratio des recettes des administrations publiques au produit intérieur brut (PIB) a baissé d'un point de pourcentage pour atteindre 21 % en 2021. Un rebond à 22 % est attendu en 2022, qui restera constant tout au long de 2023.
- Les envois de fonds vers l'Afrique sont passés de 83 milliards de dollars en 2020 à 77 milliards de dollars en 2021, et une baisse continue est attendue pour atteindre 76 milliards de dollars en 2022. Les projections pour 2022 seront basées sur la distribution généralisée de vaccins, l'augmentation de la production et les progrès technologiques. Par conséquent, l'activité économique, les voyages internationaux et les investissements transfrontaliers augmenteront, autant de moteurs de la croissance des transferts de fonds.
- Les IDE ont diminué de 16 % en 2020, passant de 47 milliards de dollars en 2019 à 40 milliards de dollars. En 2021, les IDE devraient continuer à croître, avec une augmentation de 5 à 10 pour cent d'une année sur l'autre. Le tableau des investissements pour 2022 est sombre, avec une tendance probable à la baisse en raison de la hausse de l'inflation et d'un ralentissement économique mondial (CNUCED,2021).
- Avec l'augmentation substantielle des dépenses sociales, qui ont culminé à 154 milliards d'euros en 2020, les plans de relance budgétaire ont eu des effets directs et immédiats sur les soldes budgétaires, les besoins

d'emprunt et les niveaux d'endettement des pays. Le déficit budgétaire continental a grimpé jusqu'à 6,4 % en 2020, avant de diminuer légèrement en 2021 pour atteindre 4,9 %, et les projections pour 2022 sont de 3,7 %.

- Le ratio dette/PIB a augmenté de 10 et 15 points de pourcentage, passant de 60 % en 2019 à 70 % en 2020 et 75 % en 2021. Ce chiffre devrait diminuer en 2022 pour atteindre 67,8 %.
- Le coût monétaire pour hisser les personnes extrêmement pauvres au seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour est estimé à 4,5 milliards de dollars pour 2021 - soit environ 90,7 millions de dollars en moyenne par pays.
- La BAD estime que les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 154 milliards de dollars en 2020/21 pour répondre à la crise. Ce chiffre devrait augmenter en 2022 en raison des incertitudes entourant la pandémie.
- La pandémie a également poussé la dette mondiale totale à son niveau le plus élevé depuis un demi-siècle et elle pourrait compliquer les futurs efforts coordonnés d'allègement de la dette, selon le rapport. La Banque mondiale a appelé à une "coopération mondiale" pour aider les économies en développement à accroître leurs ressources financières nécessaires au développement durable.

Les perspectives pour 2022 et au-delà sont favorables mais faibles pour réaliser l'Agenda 2063

- Les estimations de l'Union africaine/OCDE et de la BAD montrent que les perspectives pour 2021 sont positives, puisque le continent a connu une croissance d'environ 3,4 %, après une régression de 2,1 % en 2020, et que des chiffres plus positifs sont attendus pour 2022.
- Ce rebond de croissance attendu est bien en deçà des niveaux antérieurs à la crise de 4,6 % et bien loin de la croissance de 7 % requise à long terme pour atteindre les buts et objectifs de l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Le déficit global de la balance courante de l'Afrique est estimé à 5,5 % du PIB en 2020 et devrait se réduire à 4,1 % en 2021 et 2,7 % en 2022.
- Cette réduction reflète en grande partie la reprise attendue du PIB et des principales exportations de produits de base de l'Afrique. La faiblesse de la demande intérieure et la diminution des projets d'investissement devraient également faire baisser la demande d'importations à moyen terme.

- L'amélioration prévue des soldes des comptes courants est toutefois particulièrement incertaine pour les pays dont les secteurs à forte intensité de contacts sont le tourisme, l'hôtellerie, les loisirs et les transports. Le solde des comptes courants a été principalement alimenté par les déficits commerciaux et les paiements nets de facteurs à l'étranger.

3.0 Réponses économiques et financières à l'échelle du continent pour une reprise forte et durable après la pandémie

- La grande majorité des États membres de l'Union africaine et des communautés économiques régionales (CER) ont conçu et mis en œuvre des stratégies de récupération de la COVID-19 afin d'atténuer l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19.
- Dès le début de la pandémie de COVID-19, les États membres de l'Union africaine ont mis en place des mesures de confinement. Ces mesures allaient de la fermeture de leurs frontières au confinement complet du pays. Ces mesures ont eu des effets importants sur les moyens de subsistance des populations, la libre circulation des personnes, les flux commerciaux et les investissements, entre autres.
- Selon la BAD (2021), les gouvernements africains ont mis en place des mesures de relance budgétaire dont le coût varie entre environ 0,02 % du PIB au Soudan du Sud et environ 10,4 % du PIB en Afrique du Sud.
- Ces mesures de relance budgétaire ont eu des répercussions immédiates et directes sur les soldes budgétaires, les besoins d'emprunt et les niveaux d'endettement.
- Pour soutenir les ressources internationales et combler l'écart de l'espace fiscal, le continent aurait besoin de moyens innovants pour mobiliser les ressources au niveau national et plaider pour une production locale immédiate des vaccins covid-19.
- La Commission de l'Union africaine fournira un soutien technique au champion des IFUA et aux envoyés spéciaux dans leurs efforts de plaidoyer auprès des pays développés pour la réaffectation des DTS et pour négocier une extension plus longue.
- Des efforts devraient être faits pour obtenir 100 milliards de dollars supplémentaires des DTS réaffectés pour soutenir le redressement post pandémie des économies africaines.

4.0 Réponses de la communauté internationale aux défis économiques et financiers de l'Afrique

- La pandémie de COVID-19 a réaffirmé l'interconnexion des économies mondiales. Cette situation a nécessité des réponses collectives au niveau mondial pour mettre fin à la crise sanitaire et aux énormes défis socio-économiques engendrés par la pandémie de COVID-19.
- Les pays africains ont été particulièrement touchés par la pandémie, mais ils n'avaient pas les réserves fiscales nécessaires pour y répondre de manière adéquate. L'ISSD et les financements multilatéraux se sont avérés bénéfiques, mais ils sont insuffisants pour répondre aux besoins de financement des nations émergentes. Le financement concessionnel doit être augmenté pour accomplir l'agenda 2063 et les ODD et réduire la pauvreté et les inégalités, en particulier dans les pays en développement.
- L'ISSD n'inclut pas la suspension du service de la dette commerciale privée et de la dette due aux pays non membres du Club de Paris. Cela signifie que 221 milliards de dollars de dette sont exclus de l'application de l'ISSD, dont 155 milliards de dollars de dette commerciale liée à l'émission d'euro-obligations sur le marché international des capitaux. La dette commerciale qui représentait 17 % en 2000, vaut 40 % à la fin 2019.
- En plus de l'ISSD, la Conférence de Paris sur le financement des économies africaines qui s'est tenue en mai dernier a forgé une réponse collective pour faire face à la pandémie de COVID-19 en mobilisant 100 millions de dollars EU en droits de tirage spéciaux pour contribuer à répondre aux besoins de financement des pays africains.
- Le Sommet de Paris sur le financement des économies africaines a servi de plateforme mondiale pour lancer un nouveau pacte pour l'Afrique. Le Sommet a évalué les énormes besoins financiers du continent, estimés à 285-400 milliards de dollars d'ici 2025. Il s'agit d'un montant considérable comparé aux 33 milliards de dollars attendus pour l'allocation de DTS à l'Afrique en 2021. Le Sommet a également réaffirmé que le développement de l'Afrique devrait reposer sur les capacités africaines à mobiliser les ressources nationales et à maximiser les partenariats.
- En outre, S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, a convoqué une réunion des dirigeants africains pour discuter de la reconstitution de l'IDA 20 le 15 juillet 2021 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La réunion a appelé les donateurs à soutenir une reconstitution de 100 milliards de dollars de l'IDA 20 d'ici la fin de 2021.

- L'allocation sans précédent par le FMI de 650 milliards de dollars EU en droits de tirage spéciaux offre une opportunité majeure mais profite de manière disproportionnée aux pays développés qui en ont le moins.
- Une réaffectation des nouvelles émissions aux pays à revenu faible et intermédiaire est essentielle pour combler leur déficit de financement, et différents scénarios peuvent être envisagés. En outre, les modalités de réaffectation devraient répondre aux besoins des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire vulnérables.
- La rétrocession des DTS via les mécanismes du marché peut réduire le coût des emprunts et susciter des investissements essentiels dans les pays ayant accès au marché, et la réaffectation par le biais du PRGT ciblera les besoins spécifiques des pays à faible revenu.
- Le vendredi 14 février 2022, le FMI a discuté de la création d'un "Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité de 30 à 50 milliards de dollars". Ce nouveau véhicule propose d'utiliser l'excédent de DTS des pays riches pour aider les pays en développement à faire face aux pandémies, à la pauvreté et aux défis posés par le changement climatique grâce à des prêts à long terme à faible taux d'intérêt.

5.0 Conclusion et recommandations politiques

5.1. Conclusion

En s'appuyant sur les réalisations passées, les enseignements tirés et la nécessité de réformes structurelles visant à libérer le potentiel de l'Afrique, les décideurs africains doivent accélérer un programme de réforme continental plus large afin de faciliter la reprise après la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 et de construire des économies plus diversifiées et plus résistantes.

5.2. Principales recommandations politiques

- **La première consiste à accélérer la mise en œuvre des institutions financières africaines.**

Les institutions financières de l'Union africaine (IFUA) continuent de jouer un rôle essentiel dans le développement économique du continent. La mise en place du mécanisme africain de stabilité financière sous l'égide des institutions financières de l'Union africaine protégera le continent contre les chocs futurs et favorisera l'autonomie financière, alors que le continent est aux prises avec une marge de manœuvre budgétaire insuffisante et des niveaux d'endettement croissants. L'opérationnalisation de la ZLECAf sera renforcée par la création du système africain de paiement et de règlement et d'une monnaie unique, ce qui facilitera le commerce intra-africain.

- **Le second consiste à accélérer le développement d'infrastructures de qualité en Afrique.**

Comme vous le savez tous, l'Afrique est un vaste continent qui est actuellement fragmenté par des frontières et par le manque d'interconnexions en matière de transport, de communication et d'énergie. Investir dans les infrastructures est essentiel pour stimuler l'activité économique, relier les producteurs aux marchés, accroître le commerce intra-africain et accélérer la croissance et l'intégration régionale. Le déficit d'infrastructures de l'Afrique est aujourd'hui estimé entre 130 et 170 milliards de dollars par an. La création d'un environnement propice au développement de partenariats public-privé est cruciale pour la mise en œuvre du PIDA, phase 2, qui a débuté cette année.

- **Troisièmement : il est nécessaire d'accélérer la transformation productive de l'Afrique par l'industrialisation et les chaînes de valeur régionales.**

L'Afrique doit accélérer son industrialisation en renforçant la participation du secteur privé local pour traiter les matières premières localement, exploiter les secteurs agricole, minier et maritime et développer des chaînes de valeur intégrées et complémentaires reflétant les avantages comparatifs et la spécialisation à travers le continent. Il n'est pas acceptable que l'Afrique continue, à ce jour, à importer des produits alimentaires pour un montant d'environ 50 milliards de dollars par an, malgré son fort potentiel agricole. Il convient de se concentrer sur des secteurs clés tels que l'agriculture, l'exploitation minière, l'industrie (alimentaire, pharmaceutique et vaccinale) et les services afin d'accélérer et de soutenir la croissance, de créer des emplois décents pour des millions de jeunes et de réaliser une transformation économique rapide. Cela contribuera également à augmenter la part de l'Afrique dans le commerce mondial. La CUA souhaite mener une étude afin de proposer une intervention pratique et orientée vers l'action pour conduire les pays africains vers une croissance du continent africain qui dépasse les niveaux de 7% sur une période de 10 à 30 ans afin de réaliser une transformation structurelle et un développement durable inclusif.

- **Quatrièmement : il est nécessaire d'augmenter les investissements dans l'innovation par la recherche et le développement.** A l'ère de la 4ème révolution industrielle, l'innovation numérique constitue un levier important pour la productivité, la compétitivité, la diversification des économies, et la création d'emplois de qualité pour les jeunes et les femmes et le développement du capital humain afin de répondre aux besoins du futur du travail.
- **Cinquièmement : Approfondir l'intégration régionale** par une mise en œuvre accélérée de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pour dynamiser le commerce intra-africain et réaliser la diversification des exportations.

- **Sixièmement : Soutenir une croissance fondée sur la connaissance en favorisant le développement des compétences est la clé de la transformation structurelle des économies africaines.** Il est essentiel d'investir dans la mise à niveau des compétences pour que l'Afrique dispose de la quantité et de la qualité d'une main-d'œuvre qualifiée dont elle a absolument besoin pour accélérer la transformation structurelle et parvenir à une croissance inclusive et durable. La mise à niveau des compétences de la main-d'œuvre est également essentielle pour aligner le développement des compétences sur les priorités changeantes de la compétitivité et de la transformation structurelle.
- **Septièmement : Le financement de la transformation de l'Afrique pour une croissance inclusive au-delà de la pandémie de COVID-19 nécessite d'endiguer les flux financiers illicites (IFF) du continent.** Les flux financiers illicites drainent et privent le continent de l'accès aux ressources intérieures qui sont essentielles aux investissements productifs. L'Afrique doit améliorer la mobilisation des ressources intérieures, créer les conditions pour attirer les financements extérieurs et s'attaquer aux flux financiers illicites. Ceci est particulièrement important si l'on tient compte de la nécessité de mobiliser 150 milliards de dollars pour le redressement post pandémie. Il faut ajouter à cela la GDR nécessaire à la réalisation de l'Agenda 2063 et le déficit financier annuel de 200 milliards de dollars pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD). Nous devons également améliorer la gouvernance, l'efficacité des dépenses et la responsabilité. Une meilleure gouvernance économique est un outil essentiel pour améliorer la capacité des États à atteindre une croissance forte et équilibrée. Des institutions fortes et responsables sont essentielles pour assurer une bonne gouvernance.
- **Huitièmement : il est également nécessaire d'intensifier la coopération internationale pour mettre fin à la pandémie de COVID-19 et, ce faisant, éviter une relance mondiale déséquilibrée qui laisse les pays africains à la traîne et fait des dix prochaines années, une décennie perdue pour le développement du continent.** L'Afrique est déjà à la traîne en termes de perspectives de croissance. Cette année, les projections indiquent que l'économie mondiale connaîtra une croissance de 5,6 %, l'Afrique enregistrant 3,4 %, soit la moitié de celle du monde en 2021. En juillet 2021, l'Afrique n'a également reçu qu'une faible part des doses de vaccin administrées dans le monde (1,6 %), alors qu'elle représente près de 18 % de la population mondiale. L'Afrique reste donc la région la moins vaccinée au monde, ce qui risque d'entraîner une reprise mondiale déséquilibrée, car aucune

"immunité collective" ne sera atteinte sur le continent tant qu'au moins 60 % de la population des pays ne sera pas entièrement vaccinée. Les États membres doivent soutenir l'institutionnalisation des mécanismes de l'AVAT afin de renforcer leur capacité à produire et à se procurer des produits pharmaceutiques, des médicaments essentiels et des vaccins de qualité et abordables et, avec le soutien des institutions partenaires de l'AVAT, élaborer des stratégies de communication appropriées et ciblées sur les vaccins afin de réduire l'hésitation à se faire vacciner dans les pays africains en utilisant de manière appropriée les plateformes de médias sociaux.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2022-01-20

Progress Report on Socioeconomic Impact of the COVID19 Pandemic on African Economies: African Policy Responses for Stronger and Sustainable Economic Recovery and Developme

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10404>

Downloaded from African Union Common Repository